



Compte Rendu de la CAPC N°6 Recours en évaluation fin 2011 (1 dossier) et 2012 du 20 décembre 2012

En réponse à notre déclaration préalable, le Président de la CAPC est revenu sur le plan stratégique de la DGDDI à l'horizon de 2018. Selon lui, l'avenir de la Douane reste assuré et il nous a indiqué qu'une concertation au niveau des DR/DI se tiendrait sous forme de différents « ateliers ». Un rapport final reprenant la synthèse de ces derniers sera transmis par la DG au ministre pour l'été 2013. Il nous a confirmé que ce « dialogue social » serait de fait, limité par les contraintes budgétaires, car vous comprendrez bien « que l'on est à la merci des lois de finances qui fixent les moyens et le nombre d'emplois. »

TITULARISATION :

10 agents recrutés par voie de PACTE sont proposés à la titularisation :

9 à compter du 5 décembre 2012 et 1 à compter du 30 décembre 2012

-> ABSTENTION de la CGT : ça n'est pas un vote CONTRE les collègues mais CONTRE ce mode de recrutement.

5 agents de constatation de 2^{ème} classe recrutés sans concours sont proposés à la titularisation.

-> ABSTENTION de la CGT : ce n'est pas un vote CONTRE les collègues mais CONTRE ce mode de recrutement.

1 agent recruté en qualité de contractuel handicapé est proposé à la titularisation

-> Vote POUR de la CGT.

1 agent AC 1 stagiaire de la 60^{ème} session est titularisé à compter du 18 juin 2012.

L'examen d'une seconde prolongation de stage a été proposé par l'Administration pour un AC de 1^{ère} classe.

➔ ABSTENTION de la CGT : En raison de la non communication préalable de nouveaux éléments évoqués lors de cette CAP.

RECOURS :

En début de séance, le solde à distribuer est de 40 mois (34 pour l'année 2012 et 6 reliquats de 2011)

8 dossiers ont obtenu gain de cause :

- 1 dossier ACP2 année 2011 -> REJET
- 4 dossiers AC 2012 -> 2 REJETS et 2 Attributions d'un mois de réduction de passage d'échelon.
- 3 dossiers ACP2 2012 -> 3 Attributions d'un mois de réduction de passage d'échelon
- 10 dossiers ACP1 2012 -> 6 REJETS et 4 Attributions d'un mois de réduction de passage d'échelon, dont 1 dossier en échelon terminal (hors quota)

Il reste 32 mois pour les recours à venir en 2012.

Pour le SNAD-CGT Fournel continue son programme de sape à la DGDDI en faisant fi des propositions des organisations syndicales. Pour rappel : moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermetures de service, organisation des états généraux des Douanes sous l'égide du Ministère. Avec la fin de non recevoir faite par le DG lors du CTR du 18 décembre, d'autres actions seront nécessaires pour changer les choses !

Dès maintenant le SNAD CGT appelle l'ensemble des personnels à prendre leurs responsabilités et à se mobiliser massivement lors des actions à venir. Seuls les combats non menés sont perdus d'avance ! L'avenir vous appartient !

Les élus du SNAD CGT vous souhaitent à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus en catégorie C en CAPC